

[Text]

Le président: Nous n'aurons le mémoire des Caisses populaires que cet après-midi, alors je vous demanderais de poser des questions se rattachant aux coopératives.

M. La Salle: Très bien, j'aurai sûrement le plaisir de revenir cet après-midi. J'ai cru comprendre que le problème que pose ce Livre blanc à certaine coopératives, entre autres les Caisses populaires, et je crois que je peux y faire allusion, est un problème d'ordre administratif. Mais ce Livre blanc pose-t-il des problèmes aux coopératives autres que celui de l'administration qui paraît tout de même important?

Le président: Monsieur Morin.

M. Morin: Pour ce qui est de la coopérative, c'est peut-être le problème des rentrées d'argent qui est le plus important; quant aux Caisses populaires, nous pourrions élaborer longuement cet après-midi, si vous le désirez, sur les problèmes d'administration.

Le problème des coopératives, monsieur La Salle, est surtout celui des rentrées d'argent. Si les coopératives étaient considérées comme des corporations fermées ordinaires et payaient 50 p. 100 de leurs trop-perçus en impôt et avaient à donner à leurs membres l'autre 50 p. 100 pour l'intégration, cela veut dire qu'il ne reste rien pour les réserves. Ce 50 p. 100, qu'elles distribueraient à leurs membres, serait émietté et remis entre les mains d'individus qui peuvent, règle générale, racheter leurs actions et retirer leur argent des coopératives. Je crois donc qu'il y a une différence importante entre une corporation fermée ordinaire et une coopérative.

M. La Salle: Maintenant, il y a des lois qui sont édictées pour les compagnies ordinaires, si vous voulez, et il semble qu'une coopérative doit normalement avoir des attentions très particulières de la part d'un gouvernement. Alors, en deux mots, pouvez-vous me dire pourquoi, par exemple, une coopérative doit posséder justement une considération particulière comparativement aux sociétés ordinaires?

M. Morin: Je pense que les gouvernements se doivent d'aider les coopératives qui font un effort énorme de démocratisation économique. Ce sont des gens qui essaient de prendre leurs problèmes en main avec le peu de ressources à leur disposition et qui essaient de se donner des structures administratives démocratiques. Vous savez aussi bien que moi, que mettre en place des structures administratives démocratiques, ce n'est pas simple. Alors, le mouvement coopératif est le mouvement par excellence pour essayer de démocratiser l'économie

[Interpretation]

The Chairman: Pardon me, Mr. La Salle, we will only be looking at the Caisses populaires brief this afternoon, so I would ask you to limit your question to co-operatives.

Mr. La Salle: Very well. I will have the opportunity to come back to this this afternoon. It seems that the great difficulty with regard to the White Paper and the co-operatives and the Caisses also, is an administrative one. Could you tell us if there are other problems caused by the proposals of the White Paper with regard to the co-operatives.

The Chairman: Mr. Morin.

Mr. Morin: With regard to co-operatives it is probably the cash flow argument which is most important. As to the Caisses Populaires, we will speak at length this afternoon, if you like, on this question of administration and the administrative problem.

For co-operatives, Mr. La Salle, the problem is essentially one of cash flow. If the co-operatives were considered as ordinary closely-held operations and were paying 50 per cent of their earned surplus in taxation and had to give their members the other 50 per cent, this means that there is nothing left for the reserve. The 50 per cent distributed to the members would be scattered about and put back into the hands of people who in general can withdraw their money from the co-operative. It would seem to us therefore that there is an important difference between an ordinary closed corporation and a co-operative.

Mr. La Salle: We have laws which affect ordinary companies and it would seem to me that a co-operative should normally be in a class by itself in the eyes of the government. In other words, can you tell me briefly why should a co-operative receive special consideration compared to ordinary companies?

Mr. Morin: I think that the governments must assist co-operatives because of their great effort towards economic democratization. Usually it means people who want to settle their own problems with their own limited resources and who are trying to acquire democratic administrative structures. You know as well as I do that establishing democratic structures is not a simple matter and the co-operative movement is a great way of democratizing the economy and I repeat this is built by people of moderate income who